

**ED LLSH n° 50**

Maison du Doctorat  
110 rue de la chimie  
38400 Saint Martin d'Hères

**Pièces à fournir**

**dans le cadre de la  
REINSCRIPTION**

**L'ensemble des pièces devra être adressé à  
l'ED par mail en un unique fichier PDF**

- **Le Rapport de Suivi de Thèse (RST)** à télécharger sur votre compte ADUM onglet "espace personnel", après avoir mis à jour votre profil ADUM. Il devra être signé par le ou la doctorant.e, le/la directeur-trice de thèse, le/la co-directeur-trice, le/la co-encadrant.e de thèse éventuel.le.s, le/a directeur-trice du laboratoire
- **Les parties A et B du CSI**
- **Un état d'avancement de vos travaux (1 page environ)**  
Il devra notamment faire figurer **un calendrier provisoire** jusqu'à soutenance.
- **Un justificatif de ressources suffisantes pour l'année à venir** (copie contrat de travail, attestation de financement (bourse, etc), ou à défaut, une attestation sur l'honneur signée de vos soutiens financiers indiquant vous prendre en charge durant la thèse). – **Il faut pouvoir justifier au minimum de ressources mensuelles au moins égales ou supérieures à un RSA mensuel pour une personne seule**). En cas d'attestation, bien préciser le montant mensuel ou annuel moyen de la prise en charge).